

matériel prélevé sur les stocks militaires ou la production courante pour les trois armes; c) transfert direct de matériel prélevé sur la production courante; et d) contributions aux programmes d'infrastructure et aux budgets de l'OTAN. La quote-part canadienne des frais du programme d'infrastructure pour l'année terminée le 31 mars 1958 a été estimée à 17 millions. Les contributions du Canada aux budgets du siège de l'OTAN pour la même année devraient totaliser \$1,300,000.

Sous-section 4.—Le Canada et le Plan de Colombo

La conception du Plan de Colombo pour le développement économique du Sud et du Sud-Est asiatiques remonte à la réunion des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth tenue du 9 au 14 janvier 1950, à Colombo (Ceylan). Même si le Plan a été lancé par des gouvernements du Commonwealth, il ne constitue pas un programme exclusif à ce groupe de nations: il a pour but de favoriser le développement économique de tous les pays et territoires de l'ensemble du Sud et du Sud-Est asiatiques. Ses membres comprennent maintenant les pays suivants: Australie, Birmanie, Cambodge, Ceylan, Inde, Indonésie, Japon, Laos, Népal, Nouvelle-Zélande, Pakistan, les Philippines, Thaïlande, Malaisie (Malaisie et Singapour), Royaume-Uni, Bornéo britannique (Nord-Bornéo, Brunéi et Sarawak), Vietnam, ainsi que les États-Unis qui ont aussi lancé dans la région un vaste programme d'aide économique.

La direction du Plan de Colombo est confiée à un Comité consultatif formé des ministres des Affaires étrangères des pays membres; ils se réunissent annuellement pour étudier les projets, échanger des points de vue sur les questions de programme et rédiger un rapport annuel. Comme son nom l'indique, c'est un organisme "consultatif" et il ne prend aucune décision relative à la politique collective qui puisse lier les États membres. Afin de mettre en œuvre la partie du plan relative à l'assistance technique, un Bureau de coopération technique, dont le Canada est membre, se réunit régulièrement à Colombo. Le programme de coopération technique, qui fait cependant partie intégrante du plan de Colombo, a été conçu comme complément de l'assistance technique apportée à la région par l'ONU et ses institutions spécialisées.

Depuis la création du Plan en 1950 jusqu'à avril 1958, le Canada aura fourni environ \$196,800,000 au titre de l'assistance financière et de l'aide technique aux gouvernements du Sud et du Sud-Est asiatiques.

Bien que huit pays différents reçoivent maintenant l'assistance financière du Canada, les plus importantes contributions ont jusqu'ici été faites à l'Inde, au Pakistan et à Ceylan. L'apport du Canada a été destiné principalement aux diverses entreprises de mise en valeur (matériel destiné aux aménagements d'irrigation et de production d'électricité, réacteur atomique NRX canado-indien, matériel de transport, navires de pêche et relevés des ressources naturelles). Certains produits (blé, farine, cuivre, aluminium et matériel de chemins de fer) ont permis aux pays bénéficiaires de mobiliser les sommes nécessaires aux dépenses locales relatives aux programmes de mise en valeur. L'apport du Canada a contribué à la fois à développer l'économie de ces pays et à élever leur niveau de vie.

Le 31 mars 1957, le Canada avait accueilli quelque 650 ressortissants de divers pays de la région pour leur donner, en vertu du programme d'assistance technique, une formation dans une foule de domaines; en outre près de 100 spécialistes canadiens avaient été envoyés dans les pays de la région de Colombo pour travailler en divers domaines dont la pêche, la réfrigération, la biologie marine, l'agriculture, l'érosion, la formation professionnelle, la comptabilité et l'entretien des tracteurs et des machines agricoles. D'autres spécialistes du Canada ont fait partie d'équipes chargées de procéder à des relevés aériens des ressources naturelles et ont aidé à l'érection et à la mise en marche d'installations de production. Le Canada a aussi fourni du matériel nécessaire à la formation technique.

Le Comité consultatif a tenu une réunion annuelle à Singapour en octobre 1955 et à Wellington (Nouvelle-Zélande) en décembre 1956. A Singapour, on est convenu de prolonger le Plan jusqu'au 30 juin 1961 et d'en étudier les destinées à la réunion de 1957. Le Comité publie après chaque réunion un rapport* sur les progrès accomplis et sur le programme à venir; chaque rapport fait l'exposé de l'activité de chaque pays participant.

* Chez l'Imprimeur de la Reine. Ottawa.